

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL
AU STAGE DE JEUNE-DETOX DU DR RAPHAEL PEREZ AU CENTRE L'ARBRE DE VIE

A envoyer :

Pour un paiement par chèque : A Raphaël Perez, 4 rue des Fuschias – 38280 VILLETTE d'ANTHON

Pour un paiement par virement bancaire : Par email à raphael.perez@coachclicsante.com

CIC LYON VAISE

IBAN : FR76 1009 6181 6600 0797 4050 238

BIC : CMCIFRPP

Pour un paiement par Carte bancaire, l'envoi de ce formulaire n'est pas nécessaire. La validation de la vente vaut pour acceptation des présentes Conditions Générales de Ventes (consultables en ligne au moment de la vente). Pour payer en ligne, cliquez sur la date de votre choix :

[Du 17 au 23 mars 2018](#)

[Du 21 au 27 avril 2018](#)

[Du 2 au 8 juin 2018](#)

[Du 9 au 15 juin 2018](#)

[Du 16 au 22 juin 2018](#)

[Du 30 juin au 6 juillet 2018](#)

Pour réserver :

- 1- JE VERIFIE LA DISPONIBILITE DE MON SÉJOUR DE JEÛNE / MONODIETE OU DETOX SUR LE SITE www.arbredevie.fr ou par email auprès du Dr Raphael PEREZ ou par téléphone (06 29 39 51 00)
- 2- J'IMPRIME, JE REMPLIS EN MAJUSCULE, JE PARAPHE, JE DATE, JE SIGNE ET JE RENVOIE CE BULLETIN DE 3 PAGES ACCOMPAGNÉ de mon règlement par chèque à l'ordre de **Pleine santé, Dr PEREZ** ou par email accompagné de votre référence de règlement pour les virements.
- 3- JE REGLE MON SEJOUR :
 EN 1 FOIS
 EN 2 FOIS

Pour le paiement en 2 fois : par chèque, joindre **2 CHÈQUES CORRESPONDANT CHACUN À LA MOITIÉ DU PRIX DE LA CURE**. (1 encaissé à réception pour valider la réservation et le 2nd 21 jours avant votre séjour). Par carte bancaire ou par virement, JE REGLERAI LE SOLDE A RECEPTION DE L'EMAIL DE REGLEMENT, envoyé environ 20 jours avant la date du début du séjour.

Prénom - Nom :

Adresse :

Tel : E-mail :@.....

Date de naissance : Poids & taille :

Est-ce votre premier séjour de jeûne, monodiète ou détox ?

.....

Objectif de votre séjour ?

.....

Je m'inscris à :

- Un jeûne – (600 €/semaine jusqu'au 8 juin) (640 €/semaine du 9 au 22 juin) (675€/semaine à partir du 23 juin)
- Une monodiète variée – (680 €/semaine jusqu'au 8 juin) (720 €/semaine du 9 au 22 juin) (780€/semaine à partir du 23 juin)
- Une cure détox (fruits et légumes solides ou liquides selon votre objectif et vos possibilités) - 680€
Les tarifs inclus l'hébergement en chambre partagée de 2 personnes.

Du au 2018

Paraphe :

Nous sommes 2 à nous inscrire, nous souhaitons être dans la même chambre, j'indique le nom de la personne qui partage ma chambre (sous réserve de réception de son inscription complète) :

.....

Je souhaite pré-réserver des soins avant mon arrivée : Auprès du Dr Raphaël Perez par email ou par téléphone.

Un email de confirmation et de préparation à votre séjour vous sera envoyé ultérieurement.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES (CGV) des SEJOURS À L'ARBRE DE VIE

I. DOMAINE D'APPLICATION

Les conditions générales s'appliquent pour les tous séjours au centre l'Arbre de vie.

II. CONCLUSION DU CONTRAT

1. La réservation d'un séjour à l'Arbre de vie est validée aux conditions suivantes : a. Envoi du formulaire d'inscription, paraphé et signé. b. Envoi du chèque pour la totalité du prix ou des 2 chèques correspondant chacun à la moitié du prix de la cure choisie ou du ou des virements.
2. La réservation devient définitive sous ces conditions : a. Encaissement du ou des chèques ou virements couvrant 100% du prix de votre séjour b. La réception de l'email de confirmation par le service réservation.

III. ANNULATION/ RÉSILIATION

1. Le participant peut annuler sa réservation par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception jusqu'à 21 jours avant son arrivée adressée à Raphaël Perez, 4 rue des Fuschias – 38280 VILLETTE d'ANTHON. Toute annulation entraîne une retenue de 40 € pour frais de dossier. Au-delà de ce délai, des frais seront appliqués selon les modalités suivantes :

a. A moins de 21 jours, les arrhes de 50 % seront perdues. Cette annulation entraîne une retenue de 40 € pour frais de dossier.

b. A moins de 14 jours, le séjour est dû en totalité.

c. En cas d'arrivée après le début de la cure ou de départ anticipé, quelle que soit la cause, la totalité de la cure et de l'hébergement sont dus.

2. En cas de non-respect du règlement interne du centre, L'Arbre de vie se réserve le droit d'interrompre la cure aux frais exclusifs du participant.

3. Les repas non pris sont dus et ne feront pas l'objet d'un remboursement.

4. Les soins réservés individuellement doivent être décommandés au plus tard la veille du soin avant 18 h, limite après laquelle ils seront facturés en totalité.

IV. ARRIVÉE/ DÉPART

1. La chambre est attribuée par nos soins. Vous serez en colocation avec une personne de même sexe. (Excepté les couples ou personnes ayant coché et payé l'option sur le bulletin ci-dessus)

2. Les clefs vous seront remises le jour de votre arrivée sous réserve du règlement intégral de votre hébergement.

3. Le prix des chambres comprend le ménage. Toutefois, veuillez à les rendre dans un état de propreté convenable. Dans le cas contraire, et en cas de casse, vol, ou perte, le chèque de caution sera intégralement perdu.

Paraphe :

4. Les animaux ne sont pas admis.

5. Le jour du départ, vous êtes prié de bien vouloir libérer votre chambre à 10h pour procéder à l'état des lieux entre 10h et 11h.

6. Votre caution vous sera rendue à la fin de votre séjour après un état des lieux de votre chambre et la remise des clefs.

V. RESPONSABILITÉ POUR LES OBJETS APPORTÉS

Le Dr Raphaël Perez, le centre l'Arbre de vie ainsi que les propriétaires des lieux déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte, ou dégâts causés à vos effets personnels quels qu'ils soient (argent, ordinateur, téléphonie, bijoux, véhicule, documents ou autres...).

RÈGLEMENT INTERIEUR DU CENTRE L'ARBRE DE VIE

Pour que chacun puisse profiter du repos, du bien-être et de la quiétude du centre, certaines règles sont indispensables pour le respect de chacun et pour une cure réussie. Nous vous prions de les lire avec attention. Celles-ci seront implicitement considérées comme acceptées de votre part, dès votre arrivée.

1. Vous êtes sur une propriété privée habitée par les propriétaires du site et occupée par d'autres locataires. Vous êtes prié de respecter les endroits notés PRIVÉ et ne pas vous rendre dans les lieux où vous n'avez pas été invité à entrer. Les bâtiments et lieux extérieurs destinés à votre hébergement et votre cure vous seront indiqués à votre arrivée.

2. Il est strictement interdit de fumer et de boire de l'alcool sur l'ensemble du domaine, dans les chambres, dans toutes les parties communes intérieures ou extérieures du domaine et également pendant les randonnées. Vous pouvez fumer en extérieur en dehors du domaine. Merci de ne pas jeter vos mégots dans la nature.

3. Dans les bâtiments : Vous êtes prié d'enlever vos chaussures à l'intérieur de votre chambre et des parties communes.

4. Dans les chambres, outre l'interdiction de fumer ou boire de l'alcool, il est également strictement interdit d'apporter de la nourriture.

5. L'utilisation du téléphone portable doit se faire dans le respect des autres participants, des propriétaires du site, des autres locataires et des voisins, en veillant à ne leur occasionner aucune gêne.

6. Les animaux ne sont pas admis sur le domaine.

7. Il est strictement interdit de se déplacer en peignoir, torse nu ou en maillot de bain sur le domaine. Un espace extérieur est prévu à cet effet. Sur le reste du domaine, veuillez adopter une tenue convenable.

8. Merci de respecter les horaires d'arrivée et de départ des cures afin de pouvoir disposer de vos bilans d'entrée et de sortie, mais également de toutes les informations nécessaires et de tous les documents utiles pour profiter pleinement de votre cure.

Accueil le 1er jour de la cure de 14 h à 17h.

État des lieux de sortie et remise des clefs aux propriétaires : le dernier jour de cure entre 10 et 11h.

Fin de la cure : Le dernier jour à 13h.

Paraphe :

9. Si un participant décide de s'absenter durant sa cure, il peut le faire avec l'accord de la Direction - La cure et l'hébergement restent dus en totalité quelle que soit la durée d'absence du participant.

10. Le respect de l'ensemble de ces règles est nécessaire pour le bien-être et le respect de tous. Si un participant ne respectait pas ce règlement à plusieurs reprises, le centre l'Arbre de vie se réserve le droit d'interrompre la cure de ce dernier. La cure et son hébergement seraient alors dus en intégralité.

J'atteste avoir pris connaissance des contre-indications sur le site du Dr Raphaël Perez <http://www.raphael-perez.fr>

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du Centre l'Arbre de vie et y adhérer.

J'atteste avoir pris connaissance des CGV et notamment le paragraphe III- Annulation

J'ai bien noté que les animaux ne sont pas admis.

Date :

Signature :

